

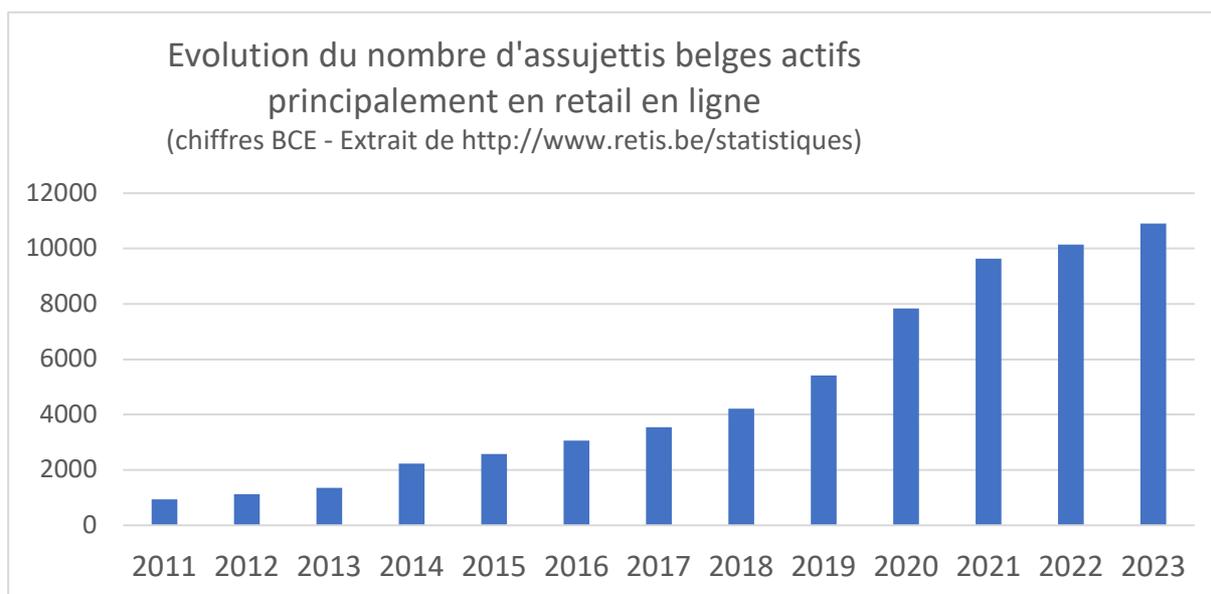
Etude statistique sur l'entrepreneuriat e-commerce belge (chiffres 2023)

*Rapport de synthèse de l'étude¹ réalisée en février 2024 par
Damien Jacob, chargé de cours et de formation à HEC-ULiège, EPHEC Bruxelles, EPFC, et à
l'Université de Strasbourg ; responsable du cabinet-conseil www.retis.be*

Croissance de 9 % du nombre d'assujettis actifs principalement en retail online en 2023 (contre 22% en 2021)

Le nombre d'e-commerçants belges en BtoC a été presque multiplié par 10 entre 2013 et 2023, pour atteindre précisément 10916 fin 2023 (contre 10149 fin 2022, 9629 fin 2021, 7831 fin 2020, 5407 fin 2019).

Compte tenu de la crise COVID, 2020 et 2021 ont été deux années exceptionnelles d'entrepreneuriat dans ce secteur, avec une croissance respectivement de 45% et de 23%.



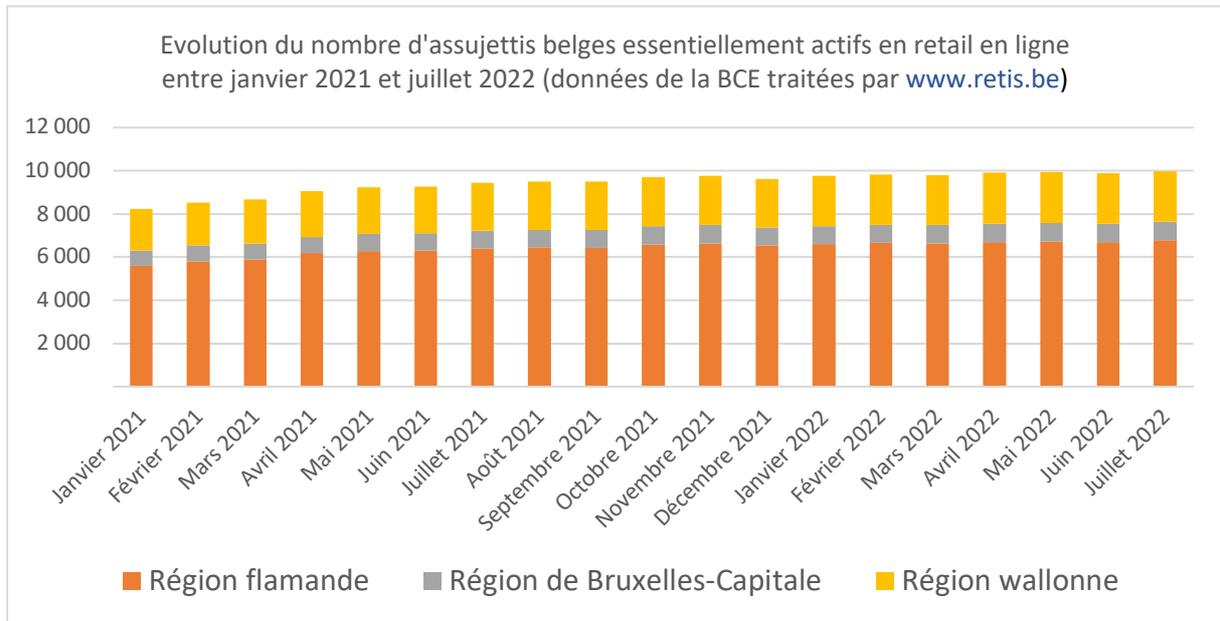
¹ Chaque année en octobre, le cabinet-conseil RETIS (www.retis.be) analyse l'offre en E-commerce en Belgique, en examinant le secteur de l'e-commerce BtoC, sur la base des statistiques d'enregistrement au code NACE 47.910 de la BCE – Banque Carrefour des Entreprises (le dernier décompte détaillé, en date du 31/12/2023).

Réserves méthodologiques : voir <https://www.retis.be/statistiques-secteur-de-commerce-belgique/> Les statistiques officiellement permettent de dénombrer le nombre de commerçants belges vendant principalement en ligne. En revanche, il n'est pour l'instant pas possible de dénombrer le nombre total d'entreprises belges vendant en ligne (y compris accessoirement, comme un commerçant physique proposant aussi la vente en ligne). Seules des estimations ont été établies (tournant autour de 40 000 entités belges fin 2022), sur base de bots parcourant l'ensemble des sites web, ainsi que sur base des contrats établis auprès des prestataires de paiement en ligne (PSP). Des marges d'erreurs assez importantes existent, compte tenu de la difficulté d'identifier la nationalité officielle des titulaires d'e-shops et de l'existence fréquente de plusieurs contrats de PSP convenus par chaque e-shop.

Fort tassement en 2022 et en 2023

En 2022, la croissance s'est sensiblement tassée, en particulier entre février 2022 et juin 2022. **Sur le premier semestre 2022, la croissance a été limitée à 3%.**

La Belgique a néanmoins dépassé en août 2022 le seuil de 10 000 entités juridiques actives principalement comme « e-commerçants BtoC ».

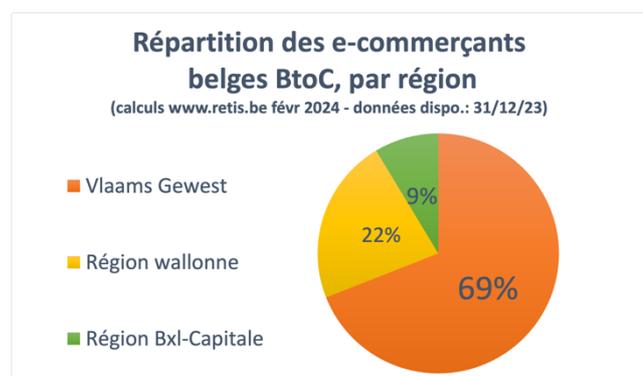


La croissance a repris après août 2022, mais à un rythme nettement moindre que les années précédentes.

Répartition géographique des e-commerçants par régions en Belgique

Les 10916 assujettis fin 2023 qui vendent essentiellement en ligne en BtoC se répartissent entre les 3 régions belges de la manière suivante :

- **Région Flamande** : 6909 e-commerçants (69 %), contre 2586 fin 2019
- **Région Wallonne** : 2367 e-commerçants (22 %), contre 1210 fin 2019
- **Région Bruxelloise** : 873 e-commerçants (9 %), contre 490 fin 2019



La part de la région Wallonne a diminué au cours des années (elle était encore de 23% en 2022).

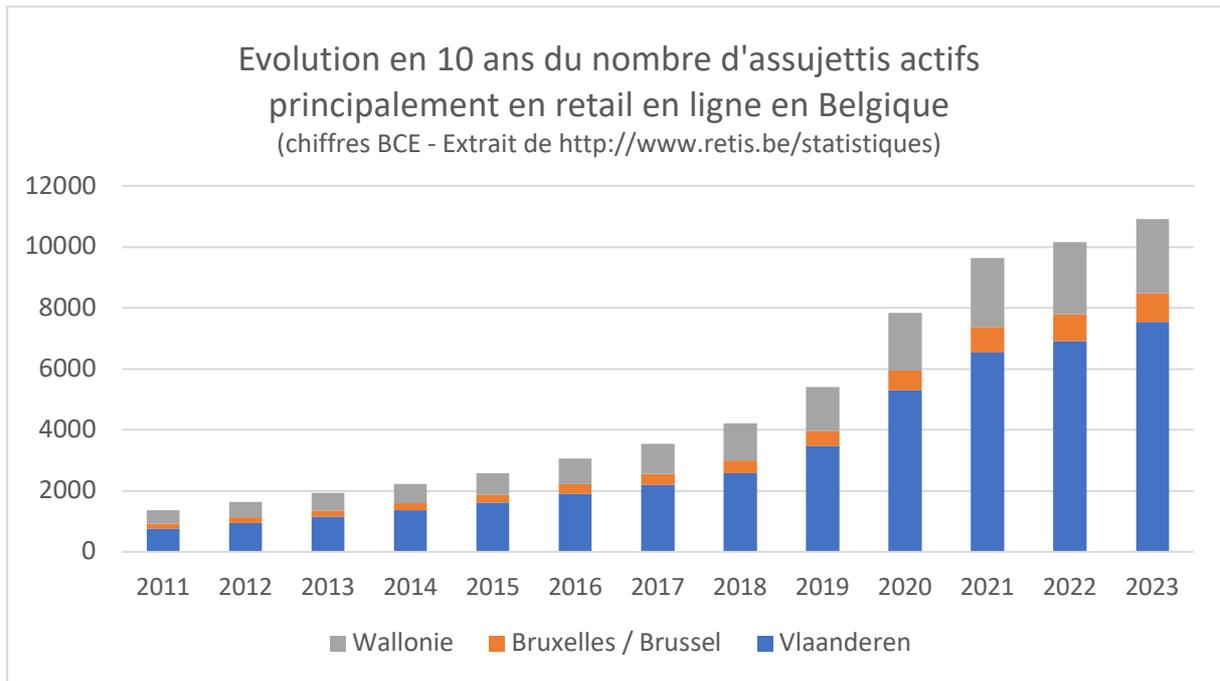
La province d'Anvers est de loin la plus dynamique en entreprises e-commerce par rapport au nombre total d'entreprises (avec un taux de 1,3 % d'entreprises actives dans ce secteur).

| <i>Evolution par province:</i> | | |
|---------------------------------|-------------|-------|
| Province d'Anvers | 2544 (+206) | 1,27% |
| Province de Brabant flamand | 1323 (+124) | 1,05% |
| Province de Flandre occidentale | 1084 (+81) | 0,74% |
| Province de Flandre orientale | 1533 (+122) | 0,91% |
| Province de Limbourg | 1049 (+91) | 1,13% |
| Région Bruxelles-Capitale | 940 (+67) | 0,79% |
| Province de Brabant wallon | 333 (+9) | 0,67% |
| Province de Hainaut | 815 (+15) | 0,91% |
| Province de Liège | 762 (+21) | 0,87% |
| Province de Luxembourg | 180 (+16) | 0,78% |
| Province de Namur | 353 (+15) | 0,78% |

En analysant à une échelle administrative inférieure, les 8 arrondissements où la proportion d'assujettis déclarés actifs dans l'e-commerce est la plus forte (> 1%) sont 7 arrondissements flamands et 1 arrondissement wallon : **Anvers, Maaseik, Tongres, Malines, Charleroi, Hasselt, Turnhout, et Louvain.**

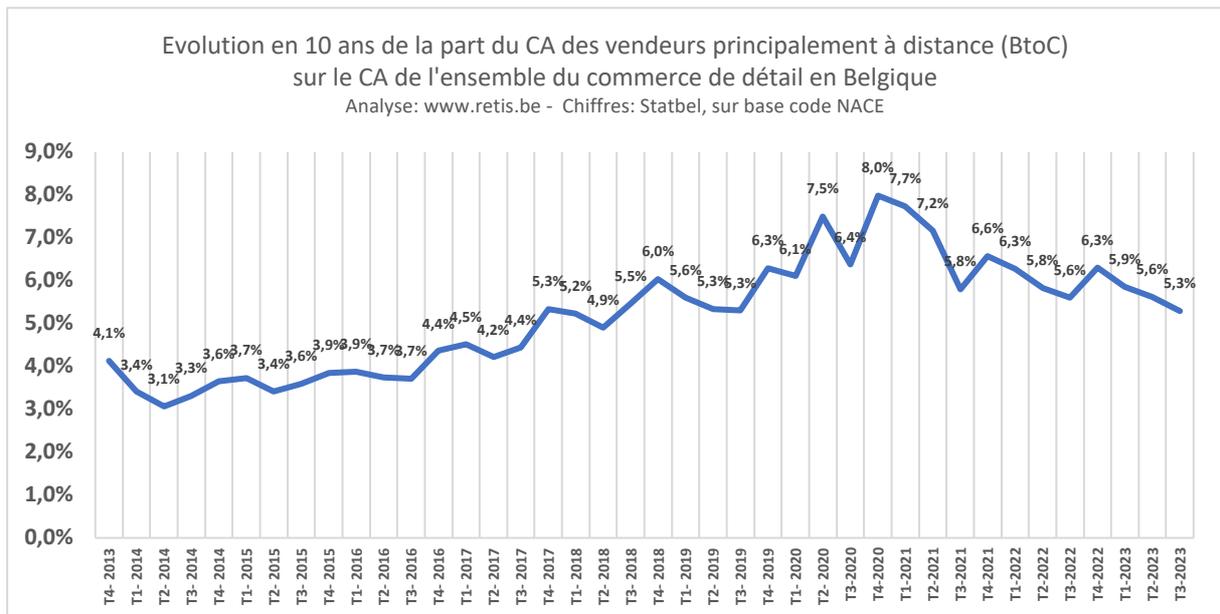
Écart de dynamisme significatif entre le nord et le sud de la Belgique

- En 2008, la proportion d'e-commerçants dans chaque région reflétait pratiquement la répartition de la population.
- Entre 2008 et 2016, la croissance du nombre d'e-commerçants a été plus forte en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie. Ainsi à Bruxelles, le nombre d'e-commerçants est passé de 90 à 312, contre 426 à 1904 en Flandre.
- Entre 2016 et 2019, Bruxelles et la Wallonie n'ont pas réduit l'écart avec la Flandre, mais il ne s'est pas non plus accentué.
- En revanche l'écart s'est de nouveau creusé en 2020 : la croissance n'a été que de 30 % en Wallonie et de 52 % en Flandre.
- En 2021, la croissance a été similaire en Flandre et en Wallonie. C'est en région bruxelloise que la croissance a été la plus marquée.
- En 2022 et en 2023, la croissance s'est ralentie en Wallonie par rapport aux 2 autres régions.

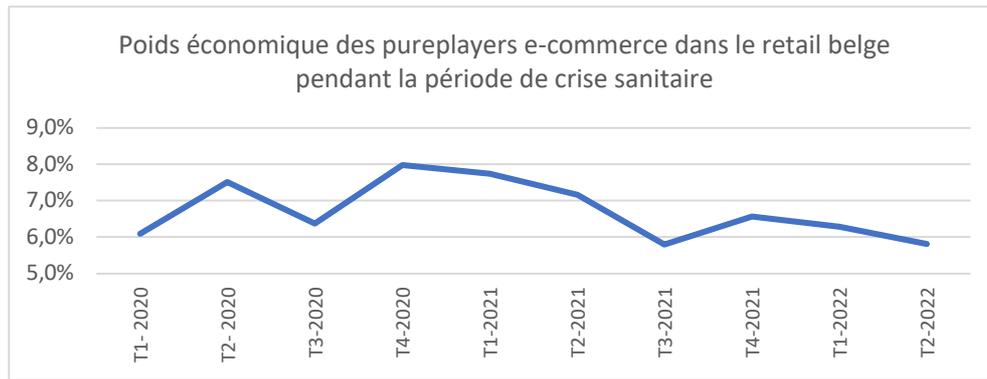


Poids des pureplayers belges par rapport à l'ensemble du commerce de détail

Part du chiffre d'affaires réalisé par les vendeurs principalement à distance par rapport à l'ensemble du commerce de détail en Belgique



Fin du 3e trimestre 2023, **cette proportion par rapport au chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce de détail en Belgique (hors véhicules automobiles) est de 5,3 %**, revenant à une proportion semblable à celle avant la crise COVID-19.



Le pic le plus haut (8 %) a été atteint au 4e trimestre 2020, pendant la 2e vague de contamination au COVID-19 et lors de la période des fêtes de fin d'année. Cette proportion est toutefois relativement faible par rapport à celle obtenue par exemple au Royaume Uni, qui dépasse largement les 20 %.

Remarque méthodologique : Cette proportion ne tient pas compte des « clicks & mortars » (des entreprises vendant principalement en points de vente physique et accessoirement en ligne, tels que par exemple Decathlon, Fnac-Vandenborre,...), qu'il n'est pas possible de mesurer avec les données publiques de Statbel. Sur base du volume d'opérations financières électroniques, selon un des principaux PSP privés, cette proportion du chiffre d'affaires total en ligne serait de l'ordre de 10%.

La vente en ligne, un secteur dynamique mais plus volatile que la moyenne

En 2020 et 2021, années exceptionnelles compte tenu de la crise sanitaire, le nombre de nouveaux assujettis TVA pour une activité « pure player e-commerce » a été très élevé : **3264 entités créées en 2020 et 3197 créations en 2021.**

Néanmoins plus d'un e-commerçant sur 5 a arrêté son activité en 2021, dans un contexte qui aurait dû être au contraire plutôt prospère. Ce taux est resté le même en 2022 et en 2023.

Ce taux important d'abandons rappelle que [le secteur du commerce électronique n'est pas un eldorado](#) (une étude réalisée précédemment par RETIS a identifié les principaux [facteurs d'échec en e-commerce](#), ainsi que les [clés de réussite](#))

Ces radiations s'observent quasi exclusivement au niveau des auto-entrepreneurs / structures unipersonnelles : 1333 en 2020, puis 1444 en 2021 (contre seulement respectivement 4 et 6 radiations parmi les entreprises qui avaient engagé du personnel).

Emploi : écrasante majorité d'indépendants seuls

Sur les 10916 entités, **plus de 90% n'ont pas de salariés.**

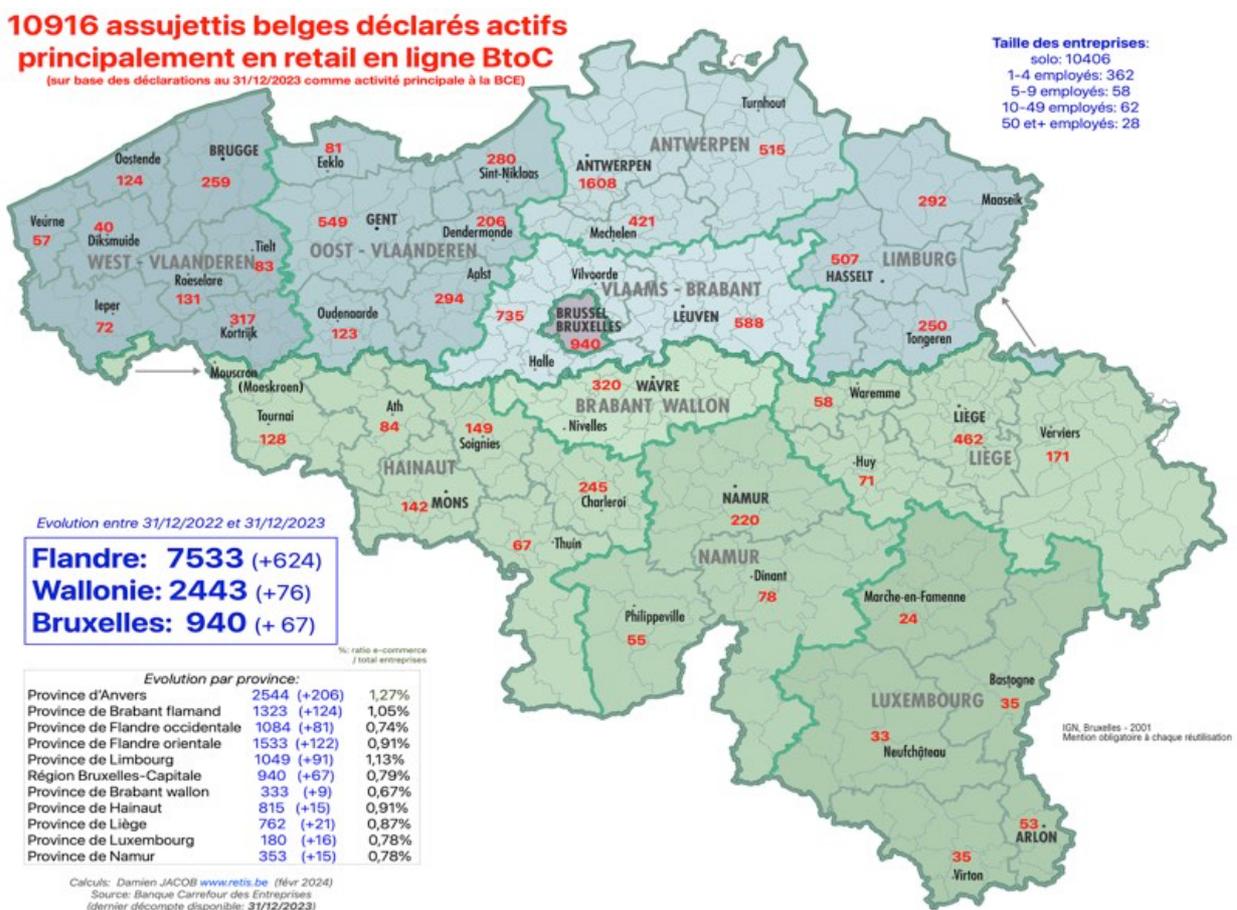
Seulement 56 comptent au moins 10 employés fin 2022, ce qui montre que ce secteur est encore jeune (répartition régionale : 38 en Flandre, 16 en Wallonie, 12 à Bruxelles)

En tenant compte du gérant, le nombre de personnes actives dans des structures vendant principalement en ligne en BtoC seraient donc de l'ordre de 14 000 (cette estimation ne tient pas compte des emplois indirects, proportionnellement très importants dans le secteur e-commerce : agences web et marketing, logisticiens,...).

80% des entités sont des indépendants, 19% des sociétés (en 2022 : 1678 SRL, 468 SNC/SCS, 95 SA), et 1% des organismes / ASBL.

Où se situent les e-commerçants belges ?

Sur la base du recensement effectué fin 2023, voici une carte inédite localisant les 10916 entreprises belges qui se sont déclarées avec comme principale activité le commerce de détail en ligne BtoC.



En raison des règles en matière de protection des données personnelles, la carte localisant précisément les e-commerçants répertoriés, dont la très large majorité (plus de 80 %) exercent à partir de leur domicile privé, ne peut être diffusée.